

Un Institut: avant, pendant et après le décret de 1903 (éléments de partage)



Arnaud **Aguergaray***

Ce travail évoque les incidences, sur un Institut enseignant, des décisions antireligieuses prises à Paris, en 1901 et 1903. La famille d'éducateurs dont il est ici question fut fondée en Bretagne en 1917 par M. de La Mennais, le frère du penseur Féli. Elle s'étendrait jusque dans notre région. Cette époque, cette ambiance, nous avons encore peine à les comprendre et à les restituer, d'autant que nous sommes nous-mêmes anciens du public et du privé.

Mots Clé : Enseigner. S'enraciner. S'adapter. Laïc. Expulsion. Fuir. Espérance.

Parisek 1901ean eta 1903an erlijioaren aurka hartutako erabakiek ikastetxe batean izandako eragina dakarkigu gogora lan honek. Hizpide dugun irakasle-lagunartea Bretainian sortu zuen La Mennais jaunak, Féli pentsalariaren anaiak, 1917an, eta gure eskualderaino hedatu zen. Kosta egiten zaigu garai eta giro hura ulertu eta berritzea, gu geu ere ikastetxe publikoko eta pribatuko ikasle ohiak baikara.

Giltza-Hitzak: Eskola. Irakastea. Errotzea. Moldatzea. Laikoa. Kanpora bidaltzea. Ihes egitea. Itzaropena.

Este trabajo evoca las incidencias, en un Instituto de enseñanza, de las decisiones antirreligiosas tomadas en Paris, en 1901 y 1903. La familia de educadores de la que hablamos se fundó en Bretaña en 1917 por el Sr. de La Mennais, hermano del pensador Féli. Se extendería hasta nuestra región. Nos cuesta entender y reconstruir esta época, este ambiente, puesto que nosotros mismos somos antiguos alumnos del público y del privado.

Palabras Clave: Escuela. Enseñar. Arraigarse. Adaptarse. Laico. Expulsión. Huir. Esperanza.

* Béthanie. F-64500 Ziburu / Ciboure.

En avant-propos, sachez que nous renonçons au désir de l'exhaustivité. Nous procéderons par touches successives en soulignant la vie et les œuvres d'un Institut tout blessé mais non anéanti par l'épreuve de 1903. Considérez le hors sujet comme ces scolaires qui retiennent si bien petites histoires et anecdotes.

1. UN NOUVEL INSTITUT ENSEIGNANT

L'Institut enseignant des "Frères de l'Instruction Chrétienne" (ou FIC), fut fondé à Ploërmel, en Bretagne, par M. de la Mennais (1780-1860). Ce prêtre, frère de l'écrivain Félicité, se laissa interpellé par l'ignorance des enfants et des jeunes livrés à eux-mêmes depuis la fin de la Révolution, au fond des campagnes plus particulièrement. L'intuition du fondateur était la suivante. Comme les Frères de la Salle, fondées en 1680, devaient se trouver au minimum à trois dans une communauté, seules les localités de quelque importance pouvaient en bénéficier. Il fallut trouver une autre formule permettant aux FIC d'être placés seuls, en paroisse. Leur lieu de résidence demeurait le presbytère, leur supérieur immédiat n'étant autre que le desservant, à qui ils devaient obéissance.

Du vivant du fondateur, l'Institut s'étend non seulement dans les cinq départements bretons et ailleurs en métropole, mais aussi, à la demande du Ministre des Colonies, jusque dans des terres lointaines : Guadeloupe (1837), Martinique (1839), Sénégal (1841), St-Pierre-et-Miquelon (1842), Guyane Française (1843), enfin Tahiti et les Marquises (1859). D'autres fondations suivront. Certaines n'ont duré qu'un temps (Egypte, Proche-Orient...). La plupart ont continué jusqu'à nous. Actuellement les FIC sont implantés dans 26 pays, à travers les cinq continents.

2. DEBUT DE LA PROVINCE DU MIDI

Mgr de la Croix, archevêque d'Auch, demande des religieux enseignants à M. de la Mennais. La collaboration entre les deux hommes aboutit dans un premier temps à la formation de jeunes Gersois à Ploërmel. Tant et si bien que, à partir de 1847, les "FIC du Midi", aidés parfois par ceux de Bretagne, commencèrent à diriger les premières écoles communales: à Eauze, Bas-soues et Barran.

Peu à peu, d'autres localités du département, mises ici par ordre alphabétique, vont bénéficier des mêmes services, parfois d'un siècle à l'autre : Castex, Cazaubon, Gimont, Goutz, Jégun, Lectoure, Mauvezin, Miélan, Mirande, Nogaro, Pavie, Pessoulens, Panson-Soubiran, Montpezat, St-Mont, St-Puy, Tournecoupe, Vic-Fezenzac, Viella. Ne surmonteront la crise de 1903 que les écoles de Pavie, Mauvezin, Tournecoupe, Vic-Fezenzac. Enfin, certaines avaient déjà fermé avant 1903, et celle de Pessoulens ouvrirait en 1906.

3. EXPANSION DE LA PROVINCE DU MIDI

Peu à peu, la nouvelle Province se structure et devient largement autonome, sur le modèle breton. Le responsable ou "provincial" occupe la propriété de Lavacan, à Pavie, près d'Auch, qui abrite aussi les maisons de formation des aspirants : juvénat, postulat, noviciat et scolasticat.

Bien vite, les FIC essaient avec plus ou moins de bonheur vers plusieurs départements alentour: Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Charente-Maritime, Gironde, Aude, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Landes.

L'un des handicaps de cette expansion résidait dans l'éloignement des éducateurs les uns par rapport aux autres. Les nouvelles par exemple passaient mal et avec beaucoup de retard. Comment mettre un esprit dans un réseau pareil ? Que faire lors des cas urgents et graves ?

4. BILAN DE L'ŒUVRE A LA MORT DU FONDATEUR EN 1860

En cette année-là, l'Institut des FIC comptait en France: 698 frères, 298 maisons, 26.000 élèves. Et en Pays de Mission: 154 frères, 51 écoles et 5.800 élèves. Soit au total: 852 religieux, 349 écoles et 31.800 élèves.

5. APRÈS 1860, L'ŒUVRE CONTINUE

Après 1860, l'aventure se poursuit, aussi bien en métropole qu'en terres de mission. On envoie des FIC en Haïti (1864). La province du Midi fusionne avec les FIC bretons (1876). A partir de cette même année, on ouvre coup sur coup huit juvénats-postulats en France en vue de la formation des jeunes aspirants. En 1880, les Frères normands de Tinchebray s'unissent à l'œuvre de Bretagne. En 1886, les FIC s'implantent au Canada. Et bientôt, pour s'adapter à des temps nouveaux, le chapitre général décide l'abandon des écoles à un Frère. Sentant des jours difficiles, les FIC débarquent à Jersey en 1896.

Ils vivent une période rude et inédite avec la montée de la laïcisation de l'enseignement, au fil des lois, de 1880 à 1886. Les missions ne seront pas épargnées. Tahiti laïcise dès 1881. Suivent de près la Martinique et la Guadeloupe. Près de 200 FIC rejoignent la France ou vont grossir les effectifs d'Haïti et du Canada. On attendra 1903 pour expulser les religieux des îles Marquises, du Sénégal, de St-Pierre-et-Miquelon. Nous voulons dire par là, ici et plus tard, que l'Institut est touché par les décisions de Paris, non seulement en France, mais aussi dans les colonies.

Grâce aux efforts de toute sorte, presque partout, en face de l'école publique récemment laïcisée, s'éleva une école libre. De 1880 à 1898, 7.154 écoles élémentaires et 1.557 maternelles furent ouvertes par les

catholiques. A fréquenter ces écoles: 1.500.000 enfants. Ce fut un élan sans précédent au sein de la chrétienté de l'époque, des plus nantis aux plus démunis. On ne donnait pas seulement son argent, mais son temps, ses bras... Ainsi, par exemple, confia-t-on aux FIC, de 1886 à 1893, 180 nouveaux établissements.

6. L'ANNEE TERRIBLE DE 1903

Le 18 mars 1903, par 300 voix contre 257, l'autorisation que demandaient les Instituts enseignants fut refusée par la Chambre. Du fait de leur option religieuse, 19.763 religieux étaient d'un coup frappé d'incapacité d'enseigner, dont les FIC, cités en tête de liste. Ceux qui furent épargnés ce jour-là allaient bientôt connaître un sort semblable. En effet, la loi du 7 juillet 1904 supprima toutes les congrégations enseignantes. Au total, furent touchés environ 50.000 religieuses, Frères et autres.

Où en étaient alors les FIC du Midi ? Ils avaient enseigné ou exerçaient encore dans 93 établissements dont 25 collèges, 4 orphelinats et deux sanctuaires. En 1903, plus précisément, on comptait 146 FIC, répartis en 36 établissements: 25 écoles, 8 collèges, 2 sanctuaires et un juvénat. Dans notre département, ils enseignaient à Accous, à l'orphelinat de Ciboure, à Biarritz, à la Bastide- Clairence, à Larressore, à St-Jean-Pied-de-Port.

Peu après, non sans de multiples incidents, l'Institut subit le choc de la loi. Ce qui entraînait la sécularisation de ses membres et la spoliation des biens au bénéfice de l'école laïque et des hôpitaux. Immense fut alors le désarroi des FIC, livrés à eux-mêmes, sans aucune perspective d'avenir.

7. LES EXPULSIONS ET LA LIQUIDATION DES BIENS

Les expulsions se déroulèrent dans la désolation. Les journaux de tout bord s'emparèrent largement du sujet qui ne laissait personne indifférent. En ce qui concernait les FIC de la ville de Ploërmel, le 12 février 1904, 1.200 hommes de troupe investirent la Maison-Mère. Cinq officiers choisirent de briser leur carrière plutôt que d'être infidèles à leurs convictions profondes.

On pourrait longtemps multiplier les exemples. Mais contentons-nous du cas de l'Institution Béthanie à Ciboure. Il nous semble illustrer notre propos d'une manière typique. L'œuvre en question fut initiée par Madame Dupont-Delporte. Née à Foix en Ariège, en 1808, d'un père préfet, futur pair de France et d'une mère bourguignonne, issue de nobles Espagnols d'Aranda. Elle fait de brillantes études à Paris, s'intéresse à la politique privilégie les voyages. A 23 ans, premier mariage. Mais, veuve sans enfant elle se remarie. Naquit alors la petite Jeanne-Alix dite "Alix". Mais elle mourut à 14 ans.

Elle consacra le restant de sa vie à l'instruction et à l'éducation de jeunes orphelins qu'elle côtoyait souvent: fils de marins perdus en mer, ou

garçons que la vie n'avait pas épargnés. Elle fait venir en 1878 des FIC de Bretagne, à l'esprit toujours aventureux, et met ses 15 hectares au service de la cause. L'"orphelinat horticole et agricole" de Béthanie venait de voir le jour. Il formerait des dizaines et des dizaines de jeunes aussi bien aux études qu'aux travaux manuels: élevage, jardinage, entretien de la ferme.

En 1903, Béthanie essuie la tempête. Le 19 avril, M. Rietsch (Fr. Omer) reçoit l'ordre de quitter la maison dans les trois mois. En août, le liquidateur procède à l'inventaire, puis exige une location des lieux qui lui est refusée. N'avait-on pas occupé les bâtiments au-delà du délai requis? Pour cette insoumission, le personnel restant de Béthanie fut poursuivi en 1904 devant les tribunaux, mais acquitté, aussi bien à Bayonne qu'à Pau.

Ce fut l'abbé Harispe, desservant la paroisse de Ciboure, qui racheta Béthanie pour "la somme de 31.031,50 F," selon le "Bulletin religieux" de l'époque. Par la suite, les FIC la récupèrent grâce à l'intervention de M. de la Ville-Leroux. Et Béthanie ouvrit une clinique pour les personnes âgées, puis un juvénat et un foyer.

A la demande du Président de la République, les ministres J. Caillaux et E. Guyot présentèrent en 1907 un rapport officiel sur les expulsions, qui à la page 67 indique entre autres que de 1903 à 1906 il n'y eut pas moins de 78 plaidoiries concernant les FIC, qui coûtèrent 17.100 F d'honoraires payés aux avocats du liquidateur.

Un second rapport officiel de 1908, signé par A. Briand et J. Caillaux, rend compte cette fois du total des recettes et des dépenses résultant, en fin décembre 1907, de la liquidation de notre patrimoine de l'Ouest et de celui du Midi. A savoir pour les premières 865.615,45 F, et pour les seconde de 440.817,43 F.

Pour les FIC du Pays Basque, le choix paraissait simple: franchir la frontière et émigrer en Espagne. Ainsi le 13 juin 1903, quatre FIC (dont le Frère Oxibar de Camou-Cihigue) s'installent à Zugarramurdi, dans une maison abandonnée, "hantée" (de surcroît, dans cette localité au passé marqué par les sorcières), et qui "pousse des plaintes de jour comme de nuit". On fut très heureux de la leur céder gratuitement. En octobre 1903, suivront une quinzaine d'autres FIC. Mais le propriétaire meurt, et les héritiers, voyant que les fantômes de la vieille grange venaient d'être "chassées par les prières des religieux", récupèrent leur bien.

On trouva un autre emplacement: *Mikelen Borda*, à Dancharinea, à 100 mètres de la frontière, en bordure de la Nivelle. Un postulant, un novice et les quinze FIC de Zugarramurdi s'y installèrent le 10 octobre 1904. Ce sera la résidence principale de la nouvelle implantation. Un an après les expulsions, toujours en octobre, le Frère Bassaber (natif aussi de Camou-Cihigue), revenant de Barcelone où il s'était familiarisé avec l'espagnol, devint le directeur d'une école destinée aux enfants d'Urdax, d'Ainhoa et des environs. On l'appela l'école "internationale". Etant donné que la classe était

composée de petits Basques parlant bien l'euskara, et approximativement le français ou l'espagnol. Le Souletin enseigne donc en basque.

Mais admirons encore comment les religieux s'adaptèrent à la culture du pays. Tel le Frère Lapeyre, né dans le Gers, qui trouva un pied-à-terre chez Resurreccion Maria de Azkué, linguiste et professeur de basque à la chaire de Bilbao. Il apprit si bien l'euskara que son hôte le garda comme secrétaire chargé momentanément de la traduction de son fameux dictionnaire trilingue.

Le cœur de la Province d'Espagne battit à Mikelen Borda jusqu'en 1914. Peu à peu, on alla à Lujua, Etxebarri, Bilbao, Reinosa, Nanclares, Aguilar de Campoo, Portugaleta, Madrid. A leur tour, les FIC d'Espagne iront en Haïti et en Amérique du Sud.

Voici le cheminement classique de tous ceux qui prirent le chemin de l'exil. Adaptation difficile aux besoins de la terre d'accueil et des nouvelles fondations. On les verra en Turquie, en Bulgarie, en Alaska, aux USA, en Angleterre, en Egypte.

8. QU'EN FUT-IL DES AUTRES ?

En France, des FIC se sécularisèrent sur place. D'autres, bénéficiant de divers concours, exercèrent dans une nouvelle école. D'autres encore changèrent de profession. On perdit aussi de vue un certain nombre. Evoquons encore la vie des religieux clandestins, le sort des malades et des vieillards laissés dans les maisons, les incertitudes du lendemain, l'absence de communication, les combats d'arrière-garde. Les Frères des missions accusèrent également le coup de la sécularisation, isolés qu'ils étaient déjà dans leur champ d'action.

9. L'APPEL AUX ARMES

Les frères sécularisés, au nombre de 269, obéirent tous à l'ordre de la mobilisation. Trente furent tués au combat, 21 grièvement blessés et 15 retenus en captivité.

10. LE MOT DE LA FIN

Chez nos illustres devanciers, la taille exceptionnelle de leur croix sert aussi à mesurer leur générosité et leur grandeur d'âme. Si bien que, comme paradoxalement, c'est leur dynamisme intérieur qui ne cesse de nous surprendre. Il a partie liée en eux avec une disponibilité ouverte et une espérance inébranlable en Dieu.